



Identité numérique, le clic du doute

BERNARD WUTHRICH, BERNE

🐦 @BdWuthrich

TECHNOLOGIE Le parlement met la dernière main au projet de loi sur l'identité numérique. La présence de partenaires privés se heurte à des résistances

Présentée comme un rempart contre la mainmise des géants de l'internet, l'identité numérique (e-ID) fait son chemin en Suisse. Mardi, le Conseil des Etats a donné son feu vert par 33 voix contre 4 et a ainsi rejoint le Conseil national, qui avait fait de même en mars. Le principe est le suivant: chaque citoyen sera doté de son code numérique personnel, qui lui simplifiera la vie sur internet. Qu'il s'agisse de passer une commande en ligne, de s'enregistrer auprès d'une autorité publique, de se connecter à son compte bancaire, d'acheter un billet de train, de consulter son dossier de santé, d'effectuer une déclaration en douane ou de demander un document officiel tel qu'un extrait de casier judiciaire, la démarche et, surtout, le mot de passe seront les mêmes.

Pour obtenir son e-ID, il faudra s'enregistrer en fournissant un certain nombre d'informations telles que son nom, son sexe, sa date et son lieu de naissance, sa nationalité. Ces données seront consignées auprès d'un service spécialisé rattaché à la police fédérale (Fedpol), qui fait déjà ce travail pour les passeports. L'identité numérique sera ainsi garantie par l'Etat. Mais les prestations techniques seront, elles, assurées par le secteur privé, qui dispose du savoir-faire nécessaire et peut se montrer plus flexible que l'administration. Or, c'est là qu'il y a des résistances. Voici une dizaine de jours, les associations de consommateurs et d'autres organisations ont tiré la sonnette d'alarme: selon elles, toute la filière de l'e-ID doit être une tâche régaliennne. Pas ques-

tion de laisser les privés s'en mêler, la protection et la sécurité des données étant considérées comme des biens trop précieux pour prendre le moindre risque.

«Quel est leur intérêt?»

La résistance vient du fait qu'un opérateur potentiel se profile déjà sur ce marché. Il s'agit d'un consortium nommé SwissSign, qui propose déjà aux clients de ses partenaires un système de reconnaissance numérique unique, la SwissID. Or, si certains sont des entreprises en mains publiques – CFF, La Poste, Swisscom, trois banques cantonales –, d'autres sont entièrement privés. Ce sont des banques – Credit Suisse, UBS, Raiffeisen, Entris Banking –, des compagnies d'assurances – Axa, Bâloise, Helvetia, Mobilière, Swiss Life, Vaudoise, Zurich –, des caisses maladie – CSS, Swica – ainsi que Six Group. Au Conseil des Etats, la

87%

Selon un sondage, 87% des consommateurs interrogés souhaitent que l'e-ID soit une tâche de l'Etat.

socialiste bâloise Anita Fetz, très sceptique, pose la question: «Quel est leur intérêt?» Elle redoute un mélange des genres, entre la nécessité incontestée d'équiper les citoyens d'une identité digitale personnelle et la tentation de ces acteurs privés d'exploiter ces données et de promouvoir leurs produits par ce canal.

Elle s'appuie sur un sondage publié par les associations de consommateurs. Celui-ci indique que 87% des 973 personnes interrogées souhaitent que l'e-ID soit une tâche de l'Etat. En d'autres termes, l'idée

de laisser des fournisseurs privés développer les supports technologiques – cartes électroniques, applications pour téléphone portable, clés USB – sur lesquels les citoyens composeront leur code personnel ne les convainc pas.

Garde-fous supplémentaires

La menace d'un référendum ayant été brandie, le Conseil des Etats a décidé d'instaurer deux garde-fous supplémentaires. Au départ, il était prévu que le travail des fournisseurs privés serait supervisé par l'unité de pilotage informatique du Département fédéral des finances. Cette tâche de reconnaissance et de contrôle sera finalement confiée à une Commission fédérale des e-ID (Eidcom), qui comptera cinq à sept membres et collaborera avec le préposé fédéral à la protection des données. Par ailleurs, le Conseil fédéral pourra confier la gestion du système à une unité administrative et la Confédération pourra prendre des participations dans les sociétés qui recevront ce mandat. Le rapporteur de la commission préparatoire, Beat Vonlanthen (PDC/FR) et la cheffe du Département fédéral de justice et police (DFJP) Karin Keller-Sutter n'y voient aucun problème si cela peut contribuer à dissiper les craintes. Le référendum reste toutefois probable.

Ce qui leur paraît important, c'est de ne pas perdre de temps. «D'autres pays ont déjà pris des mesures. C'est notre responsabilité d'agir vite. Avec ce qui est proposé, l'Etat garde un rôle fort et, avec l'Eidcom, l'indépendance et le professionnalisme sont garantis», résume Beat Vonlanthen. «C'est la dernière chance pour la Suisse de garder le contrôle sur l'e-ID, sinon tout sera géré par le droit américain», renchérit Ruedi Noser (PLR/ZH), qui fait référence aux pratiques d'Apple, de Google et d'Amazon. ■